

Réunion du CRAFT

28 mai 2018, Cinquième réunion

09:00 EST/COL | 16:00 CEST | 14:00 GMT | 07:00 PST | 00:00 AEST | 10:00 GYT

Durée: 1 heure 30 minutes

Documents de support:

- Présentation de la réunion
- La matrice de commentaires de la requête CRAFT

Prochaines étapes:

- L'équipe CRAFT enverra le procès-verbal de la réunion avec la liste des commentaires pour l'examen des membres.
- Les membres examineront les procès-verbaux et s'ils le souhaitent pourront ajouter des suggestions ou des commentaires. Vous pouvez contacter nataliauribe@responsiblemines.org
- L'équipe CRAFT enverra le sondage Doodle aux membres pour planifier la prochaine réunion, dont l'objectif principal sera la révision des changements apportés au code CRAFT.

Déroulement de la réunion:

1. Mots d'ouverture et assistance

Yaw (le Vice-Président) ouvre la réunion et confirme la présence des membres du Comité à cette réunion.

2. Procès-verbaux des réunions précédentes

Le Comité a été invité à approuver le procès-verbal de la dernière réunion du Comité (17 janvier). Aucune objection n'a été soulevée et le procès-verbal a été approuvé.

3. Résumé des résultats de la consultation CRAFT et 4. Résultats préliminaires des projets pilotes

Natalia présente la liste des activités de la consultation publique de CRAFT et les résultats après la période de consultation (du 26 février au 26 avril). L'équipe CRAFT a réalisé plus de 16 activités avec le soutien de certains membres du Comité consultatif et le Comité du Standard (4 webinaires 5 ateliers avec des mineurs, 2 réunions avec le gouvernement colombien et les parties prenantes, 1 Session parallèle au forum présentation de l'OCDE 1 lors de la réunion de l'or MAPE, 12 questionnaires en ligne ont été effectués, 10 révisions de changements sur le document, 50 interviews).

Quelques chiffres: 370 participants, des activités dans 7 pays, des webinaires mondiaux, environ 500 commentaires de 20 pays avec tous les groupes intéressés.

Il a également commenté les premiers exercices pilotes du Code CRAFT (version de consultation) dans deux sites miniers en Colombie (Suarez et LLANADA). L'équipe a mené des entretiens avec des mineurs et des acteurs locaux et régionaux liés aux droits de l'homme, à la formalisation de l'exploitation minière et à la sécurité. Les principaux résultats sont les suivants: le projet du CRAFT est largement accepté, l'identification des risques est complexe car ces questions sont critiques dans les zones de conflit et l'information est sensible. Cependant, il est possible d'obtenir des informations sur l'identification du risque, bien qu'elle ne soit pas précise en raison de la nature des exigences. Il est important de gagner la confiance des parties prenantes locales pour obtenir des informations.

4. Traitement des commentaires

Felix a commenté que nous avons reçu plus de 500 commentaires. Nous avons compilé les commentaires et les avons classés en trois catégories différentes:

- Commentaires allant au-delà de l'objectif et de l'approche du CRAFT (p. Ex. Alignement avec la DGD de l'OCDE, caractéristiques du logiciel libre, etc.)

Hors de portée, non adressé

- Commentaires ou questions d'ordre général, opinion affirmative ou générale, objections, suggestions sur la mise en œuvre future, etc.

Commentaires enregistrés pour le développement futur du CRAFT; classés selon:

- **Aucun changement proposé**
- **Aucun changement requis**
- **Aucun changement recommandé par l'équipe CRAFT**

- Des commentaires spécifiques proposant des modifications, des lacunes identifiées et des erreurs, des suggestions d'amélioration ou de clarification.

Les questions qui seront traitées pour la publication de la version 1; classées selon:

- **Thème stratégique ... pour discussion au niveau AG**
- **Thème technique ... pour discussion au niveau SC**
- **Sujet éditorial ... à aborder par l'équipe**

5. Orientation du groupe consultatif (GC)

La dernière réunion du GC s'est déroulée le 16 mai, où l'équipe CRAFT a discuté quatre questions stratégiques pour recevoir des conseils sur la façon d'aborder le CRAFT.

Portée du produit	Alignement avec le PFTI dans le module 3 avec l'Annexe II du DDG	Range de corruption	Module 5: exigence supplémentaire sur les services de santé de base
<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs commentaires en faveur de l'élargissement de la portée du produit au-delà de l'or • Un commentaire en faveur d'être plus précis avec l'or en utilisant le terme d'or MAP <p>Recommandation du GC:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître que le code a été élaboré et consulté avec de l'or • Reconnaître l'intérêt d'élargir CRAFT pour inclure d'autres minéraux. • Examinez le texte du code pour qu'il soit neutre par rapport au produit, sauf dans les cas où le critère se rapporte spécifiquement à l'or. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les résultats de la consultation ne sont pas concluants. Commentaires de: a) les responsables de la mise en œuvre et les mineurs que l'exigence de PFTI dans le module 3 est encore trop stricte b) les experts du TB soutiennent que l'exigence de PFTI dans le module 3 est trop permissive. <p>Recommandation du GC:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir les exigences actuelles • Développer des conseils sur des activités spécifiques qui illustrent le PFTI et quelles activités ne sont pas autorisées dans les modules 3 et 4, y compris une liste d'activités qui ne sont pas autorisées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelle source devrait être utilisée pour établir des définitions simples mais "autoritaires" de termes tels que l'extorsion, les taxes illégales, les pots-de-vin, les paiements de facilitation, les cadeaux, les conseils, etc., afin de rendre claire pour le public cible (mineurs) ce qui est acceptable ou non? <p>Recommandation du GC</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Convention anti-corruption de l'OCDE pourrait offrir une définition. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un participant à la consultation a fourni une proposition complète pour une exigence sur les services de santé de base: «Les membres du PMAPE reçoivent des services de santé de base qui sont largement disponibles. <p>Recommandation du GC</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'AG aimerait examiner la proposition reçue pour plus ample examen et réaction

Le tableau ci dessus montre les recommandations du Groupe Consultatif sur chaque point abordé.

6. À la recherche de contributions et de commentaires du Comité ...

Felix a énuméré les questions techniques et éditoriales à discuter lors de cette réunion:

- Affiner l'objectif de genre dans tout le code
- Statut conceptuel des indicateurs de performance
- Expliquer la théorie sous-jacente du changement
- Procédure pour «abaisser le statut d'affiliation» du PMAPE en cas de réapparition des risques Anx.II
- Portée géographique dans les zones transfrontalières de la MAPE

Suggestions éditoriales

- Clarifier le rôle du mainteneur du standard
- Référence aux principes directeurs de l'ONU
- Modifier la catégorie de sujet de M.3 / 1.1.3 / R.1
- Clarification supplémentaire sur la différence entre Modules 3,4 et Module 5
- Les critères de (réussite / suspension / progression) sont vérifiables autant que possible
- Propositions directes pour étendre les orientations / conseils
- Réduire la longueur du document
- Améliorer la lisibilité du code
- Améliorer la clarté entre la légitimité et la légalité
- Assurer la cohérence de l'écriture
- Étendre le glossaire

L'équipe CRAFT a proposé d'inclure les modifications rédactionnelles dans le document pour une révision ultérieure des membres du comité CRAFT.

Question de l'équipe:

Êtes-vous à l'aise avec l'évaluation des commentaires?

Les membres ont accepté la proposition de classification des commentaires, la structure et l'attribution des responsabilités.

a) Affiner l'approche de genre dans le Code

Modules et exigences déjà marqués (par des commentaires) pour affiner l'approche de genre:

Options

- Changer la catégorie de sujet de M.3 / 1.1.3 / R.1 L'équipe va changer la catégorie de durabilité parce qu'elle était seulement placée dans les droits des femmes. C'est une erreur que nous allons changer.
- L'exploitation minière des femmes ajoutée dans la description de la portée de l'organisation
- Approche de l'égalité des sexes dans les modules 1,2, 3 et 4 et pas seulement dans les exigences du module 5.

Question:

Il y a-t-il autre partie du document où nous devons être plus précis sur la question du genre?

L'expert en genre analysera comment être plus précis sur le genre. Felix a invité les membres à fournir leurs commentaires sur ce sujet.

Recommandations des membres:

Inclure les femmes qui font la sélection du minerai et les groupes les plus défavorisés dans la description de la portée de l'organisation.

b) Statut conceptuel des indicateurs de performance

La qualification ne doit pas se concentrer sur le développement actuel des mineurs. Il est préférable de se concentrer sur la volonté et l'aspiration du groupe à s'améliorer. Cela pourrait être évalué dans les indicateurs de performance.

Ce concept doit être développé davantage. Le pilotage fait partie de la consultation. Il était seulement possible d'évaluer si les critères pouvaient être satisfaits, mais la restriction de temps ne permet pas de piloter les indicateurs de performance.

La proposition consiste à marquer les indicateurs de performance comme indicatifs. L'indicateur de performance finale est reporté pour les inclure dans la deuxième version de CRAFT. Une fois que le CRAFT aura été adopté par plus d'utilisateurs.

Question de l'équipe: marquons-nous les indicateurs de performance comme indicatifs parce qu'ils n'ont pas été testés?

Commentaires des membres:

Servez-vous-en comme d'un guide lors de vos tests sur le terrain. Par exemple, ayez une base d'indicateurs de performance dans les prochains projets pilotes du code CRAFT pour être en mesure d'avoir des contributions pour la deuxième version de CRAFT.

c) Expliquer la théorie du changement

Question de l'équipe: devons-nous être plus explicites dans le code CRAFT concernant la théorie du changement?

Propositions

- Laissez tel quel, afin de ne pas surcharger le document pour l'audience principale (les mineurs)?
- Élargir en ajoutant plus de détails sur l'approche de développement, etc., pour faciliter la capture par la société civile et en aval.
- Si ajouté: dans l'introduction, l'annexe ou dans un document séparé?

Décision unanime des membres: garder le document aussi simple que possible (avoir une annexe avec l'information complémentaire pour éviter de surcharger le code).

d) Procédure de "dégradation" des PMAPE au cas où les risques de l'Annexe II réapparaîtraient

Changements ou "dégradation" de l'état entre le demandeur, le candidat et l'affilié. C'est une bonne observation car il s'agit d'une lacune dans la norme.

Propositions

- Si un PMAPE échoue avec l'une des exigences du Module 3 -> GDD OCDE nécessite une "déconnexion". Comment traiter un PMAPE qui a déjà un statut d'«affilié»?
- Autoriser un nouveau redémarrage ("demandeur" présentant une nouvelle application).
- 0
- Statut supplémentaire de "suspendu" ou similaire? (Comment l'appeler pour éviter la stigmatisation?)
- Si le PMAPE échoue avec l'une des exigences du Module 4 -> dégradation du statut d'affilié à celui de candidat.

Question de l'équipe: nous demandons des conseils techniques au Comité. D'autres suggestions?

Commentaires des membres:

Ajoutez un état supplémentaire car la suspension peut être trop stricte.

e) Portée géographique dans les zones de MAPE transfrontalières

La portée organisationnelle du CRAFT est le producteur de Minerais de la MAPE (PMAPE) qui peut inclure n'importe quel type de structure organisationnelle « de facto » ou formellement établis et éventuellement les agrégateurs des produits MAPE qui opèrent dans un seul pays.

L'équipe a élaboré cette description de la portée en supposant que les mineurs ne sont pas des structures organisationnelles multinationales. Cependant, il pourrait y avoir des mineurs opérant aux frontières de plusieurs pays.

Options:

- Existe-t-il une clause d'exception ou une orientation pour de tels cas? (Difficile de prévoir dans ce cas tous les possibles problèmes transfrontaliers qui peuvent survenir au sein de la chaîne d'approvisionnement interne PMAPE!)
- indication explicite CRAFT: le maintien de la chaîne d'approvisionnement interne limitée à un seul pays (peut-être que dans des cas exceptionnels spécifiques irréalistes, vous pouvez « exclure » certains mineurs)
- Autoriser les systèmes CRAFT à résoudre individuellement de tels cas exceptionnels (cas open source?)

Question d'équipe: Quelle approche devrions-nous adopter?

Accord des membres:

Les membres estiment que nous devrions nous limiter à un pays car chaque pays a sa propre législation et ses propres lois minières. Dans la même veine, une autre recommandation était de garder l'option 2 du point de vue du commerce intérieur, un or informel traversant n'est pas acceptable et est valable pour les importations européennes.

Enfin, si les membres souhaitent fournir des conseils supplémentaires sur les commentaires éditoriaux. N'hésitez pas à contacter l'équipe CRAFT.

5. 8. Prochaines étapes et tout autre sujet

Qu'est ce qui suit?

Révision du code CRAFT, incorporant les recommandations du groupe consultatif, les commentaires du comité du Standard et les commentaires éditoriaux au cours des deux premières semaines de juin. La discussion du projet final aura lieu au cours deux réunions du comité du Standard (les 11 et 18 juin dépend de la disponibilité des membres du Comité).

En cas de consensus au sein du Comité Standard:

Demander l'approbation du groupe consultatif et le soumettre au conseil d'administration du «mainteneur du standard» (ARM) pour l'annonce officielle du code CRAFT v 1.0:

Date de publication anticipée selon le plan du projet EPRM: fin du semestre 1 2018.

Présents:

- **Yaw Britum** – Directeur de Programmes sur l'Or Solidaridad-Ghana
- **Cesar Ipenza**-expert minier du Peru
- **Lisa Sumi**- Coordinatrice des Standards IRMA
- **Nimer Rivera**- Représentant des mineurs Peru
- **Louis Marechal** - Observateur de l'OCDE
- **Romain Kani** - Burkina Faso - Porte-parole des mineurs
- **Urica Primus** –représentante d'une organisation de femmes mineurs Guyane

Autres participants

- **Patrick Schein**- membre du conseil d'ARM, raffineur.

Équipe de projet

- **Felix Hruschka** - Directeur des Standards ARM.
- **Ana Maria Orjuela** – Analyste des Standards et certifications ARM-traductrice anglais-espagnol.
- **Léa Boucheron**- Professionnelle des alliances et des nouvelles initiatives d'ARM- traductrice anglais-français.
- **Natalia Uribe** - Coordinatrice des Standards et certifications ARM.

Absents excusés:

- **Anne Marie Fleury** - Directrice des Standards et Impact de RJC
- **Mauricio Cabrera**- Coordonnateur des politiques minières chez WWF
- **Michele Bruehlhart**- Directrice technique EICC
- **Phaedon Stamatopoulos**- Argor-Heraus Directeur des produits de raffinage et bancaires
- **Simone Knobloch**- Directeur des opérations de Valcambi
- **Andreina Rojas**- Spécialiste Intel dans les minéraux de conflit
- **Assheton Carter**- Directeur de The Dragonfly Initiative
- **Bryan Fiereck** - Intel Manager du Programme des minerais de conflit.
- **Daniel M Riascos** - Colombie - Représentant de la Coopérative minière Coodmilla
- **Fabiana Di Lorenzo** – Responsable de la Due Diligence chez Estelle Levin
- **Mariana Smirnova** – Directrice de projets CFSI
- **Neil Harby** - Directeur technique de LBMA
- **Tabara Cissokho** –Sénégal – Porte-parole des mineurs

- **Renzo Mori Junior** - Chercheur au Centre pour le Développement Durable des Minéraux. Université du Queensland
- **Sveta Morris**-Apple Gestionnaire de programme | Approvisionnement responsable